



UNIVERSITÀ
di VERONA

Dipartimento
di LINGUE
E LETTERATURE STRANIERE



Gruppo di studio sul Cinquecento Francese

«Le Cygne»: Du Bellay et l'Italie

a cura di Rosanna Gorris Camos e Daniele Speziari



GRUPPO DI STUDIO SUL CINQUECENTO FRANCESE

Sidera, n° 4



Sidera, Collana del Gruppo, n° 4

2021

«AVEC UN MESSER NON, OU BIEN UN MESSER SI»:
DU BELLAY, LA LANGUE FRANÇAISE ET L'ITALIE

CONCETTA CAVALLINI



Du Bellay avoue dans la seconde préface de *L'Olive*, qu'il n'y avait pas de stratégie véritable derrière la composition de *La Défense et Illustration de la langue française*: «je mis en lumière ma *Deffence et illustration de la langue française* ne pensant toutefois au commencement faire plus grand œuvre qu'une epistre et petit advertissement au lecteur».¹ Nous ne savons pas si cette litote vise la *captatio benevolentiae* ou si elle contient un fond de vérité; ce qui est vrai, c'est que peu d'ouvrages comme la *Défense* de Du Bellay se prêtent à des lectures variées. La *Deffence* a été lue comme une réflexion théorique dont les principes ont été appliqués dans *L'Olive*;² mais aussi comme une œuvre fondatrice de la nouvelle politique linguistique de la Pléiade,³ une sorte de «manifeste national».⁴ Nous voudrions aujourd'hui mettre l'accent sur un élément qui mériterait à notre avis un approfondissement, à savoir le rapport de Du Bellay avec la langue italienne. Ce rapport a eu des conséquences certaines et non négligeables sur sa vision de la langue française, de son rôle, de ses caractéristiques. Nous allons essayer de donner des pistes de réflexion, partagées en deux parties, la première concernant le rapport de Du Bellay avec la langue italienne, la deuxième pour tenter de vérifier si ce rapport a eu des répercussions sur la vision de la langue française telle qu'elle ressort de la *Défense et illustration de la langue française* publiée en 1549. Ces réflexions, ne constituant qu'une ébauche d'analyse, mériteront sans aucun doute d'être approfondies et élargies.

¹ Joachim DU BELLAY, *L'Olive*, texte établi avec notes et introduction par E. Caldarini, Genève, Droz, 1974, «Introduction», p. 46.

² Jean-Charles MONFERRAN, «*La Teorique et la Pratique sont deux seurs gemelles*»: La *Deffence* et *L'Olive*, «*Styles, Genres, Auteurs*», n. 7, 2007, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, pp. 29-42.

³ Il est vrai aussi que les critiques ont quelques résistances dans l'identification de la *Deffence* comme «art poétique» pur. Jean-Charles MONFERRAN, *L'École des Muses. Les arts poétiques français à la Renaissance (1548-1610)*. Sébillet, Du Bellay, Peletier et les autres, Genève, Droz, 2011, p. 37.

⁴ Hubert GILLOT, *La Querelle des Anciens et des Modernes en France. De la Défense et Illustration de la langue française aux Parallèles des anciens et des modernes*, Genève, Slatkine Reprints, 1968, p. 44.

Nous allons partir du sonnet 59 des *Regrets* qui, au-delà de l'intérêt circonstanciel de la découverte de l'identité de Pierre Maillart⁵, au-delà de la maîtrise rhétorique dans la construction et dans la structure du sonnet, nous présente une scène assez éloquente dans sa simplicité. Joachim du Bellay, un français à Rome, occupé à converser, d'après un modèle social et une attitude humaniste courante,⁶ avec un homme du peuple, sur des sujets les plus divers. L'incidence de verbes de la parole ou de substantifs indiquant la rumeur et les choses dites («que tu ne die» v. 1; «ne m'en parle donc plus», v. 9; «conte-moi», v. 13; «des nouvelles», «du bruit», v. 14) est remarquable. Cette typologie de conversation avait lieu assez régulièrement, comme Du Bellay le souligne («Tu ne me vois jamais, Pierre, que tu ne die», v. 1) et continue, vraisemblablement, même après la rédaction du sonnet, comme le laisse comprendre le fait que Joachim essaie d'imposer à Pierre des règles («Ne m'en parles donc plus», v. 9). La conversation se déroulait probablement en italien, langue que Du Bellay connaissait et maîtrisait.

La plupart des Français de l'époque lisaient les ouvrages italiens en langue originale plus qu'en traduction.⁷ Mais, à cette connaissance livresque, Du Bellay ajoute un élément très rare chez les écrivains de la Renaissance, à savoir la vivacité de la langue parlée qui dérive de l'immersion dans la réalité italienne pendant son voyage. Marot, Rabelais, Du Bellay, Montaigne;⁸ les écrivains français qui ont pu faire cette expérience ne sont pas nombreux. Cependant, l'expérience de Du Bellay est assez singulière car la période de son séjour italien est une période de grande vivacité et de débat autour de la question de la langue italienne. Les implications politiques de ce débat, qu'on oublie trop souvent, voient la France jouer un rôle de premier plan.

Du Bellay ne nous donne pas de preuves nombreuses de sa connaissance de l'italien, que nous pouvons uniquement déduire de quelques éléments épars dans sa production: les deux quatrains du sonnet 86 des *Regrets*, qui décrivent la Cour de Rome, contiennent quelques mots d'italien:

Marcher d'un grave pas et d'un grave sourcil,
Et d'un grave sourire à chacun faire fête,
Balancer tous ses mots, répondre de la tête,
Avec un *Messer non*, ou bien un *Messer si* :

Entremêler souvent un petit *È così*,
Et d'un *son Servitor'* contrefaire l'honnête,
Et, comme si l'on eût sa part en la conquête,
Discourir sur Florence, et sur Naples aussi [...]⁹

⁵ Loris PETRIS, *Un dédicataire des Regrets de Joachim du Bellay identifié: Pierre Maillart, barbier à Rome*, «Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance», LXXVIII (2017), 3, pp. 569-571.

⁶ Sur cette attitude, véhiculée surtout via le modèle du *Courtisan* et de la *Civil Conversazione* de Guazzo, voir Carlo OSSOLA, *Dal "Cortegiano" all'"Uomo di mondo". Storia di un libro e di un modello sociale*, Torino, Einaudi, 1987; Nicola PANICHI, *La virtù eloquente. La "civil conversazione" nel Rinascimento*, Urbino, Pubblicazioni dell'Università di Urbino, 1994 et *L'antidoto di Mercurio. La "civil conversazione" tra Rinascimento ed età moderna*, a cura di N. Panichi, Firenze, Leo S. Olschki editore, 2013.

⁷ Jean BALSAMO - Vito CASTIGLIONE MINISCHETTI – Giovanni DOTOLI, *Les traductions de l'italien en français au XVI^e siècle*, Fasano - Paris, Schena – Hermann editores, 2009.

⁸ Jean-Pierre GUTTON, *Domestiques et serviteurs dans la France de l'Ancien Régime*, Paris, Aubier, 1981. Pendant une escarmouche au cours d'un voyage en pleines guerres civiles, avec son frère de la Brousse, Montaigne raconte qu'il perdit «hommes et chevaux, et m'y tua l'on misérablement entre autres un page gentil-homme Italien, que je nourrissois soigneusement, et fut esteincte en luy une tres-belle enfance et plaine de grande esperance». *Les Essais de Montaigne, édition conforme au texte de l'exemplaire de Bordeaux*, préparée par Pierre Villey, Paris, PUF, 1924, nouvelle édition 1964, II, 5, p. 366. Dans les *Essais* (II, 2, p. 344) il avoue que son père, ayant combattu en Italie, «il nous a laissé, de sa main, un papier journal suyvant poinct par poinct ce qui s'y passa, et pour le publiq et pour son privé». Nous ne savons pas si une partie de ce texte était en italien.

⁹ Joachim DU BELLAY, *Les Regrets, Les Antiquités de Rome, Défense et Illustration de la Langue française*, Préface de Jacques Borel, édition établie par S. de Sacy, Paris, Poésie/Gallimard, 1967, p. 137.

Henri Weber a étudié des versions précédentes de ce sonnet, remarquant que dans le premier vers du deuxième quatrain, Du Bellay avait inséré la formule italienne *Signor si*, qu'il avait après remplacé par *È così* pour éviter la répétition sémantique entre *Messer si* et *Signor si*. «Le poète sait la remplacer [la première formule] par une formule plus expressive»,¹⁰ voilà sa conclusion. Et il ajoute: «L'emploi des formules italiennes n'est pas seulement un trait de couleur locale; le seul dépaysement produit par une langue étrangère attire davantage l'attention sur la valeur sonore des mots».¹¹

Le sonnet 17 des *Regrets* semble aussi contenir deux italianismes au v. 8, le mot «quatrain» (*quattrino*)¹² et le mot «naulage» (*noleggio*).¹³ Il faut ajouter à ces citations le sonnet en italien, dédié au cardinal Charles de Lorraine¹⁴ qui se trouve à la fin de la pièce *Entreprise du Roy-Daulphin pour le tournoy soubz le nom des chevaliers advanteureux* (1559) qui contient aussi *L'entreprise de Monsieur de Lorraine*. Ce sonnet, rédigé dans un italien presque parfait, doit certainement beaucoup au séjour de Du Bellay dans la péninsule.

All'Illustriss. Card. Di Lorrena

Chi vuol' ritrar' nelle sue dotte carte
Di Guysa il vostro invito alto fratello,
con l'opre, co' i colori e co' l' pennello,
Dipinga 'l fiero e valoroso Marte.

Et chi vi vuol' formar' d'ell'altra parte
Con la verga, con l'ali e co' l' cappello,
Pinga di Giove e Maia il figlio isnello,
Che vince ogniuno e d'eloquanza e d'arte.

L'uno co' l'arme in mano, ovunque passa,
Lasciando chiaro e manifesto segno,
Distrugge, abbatte, rovina & fracassa:

L'altro co' la prudenza & co' l'ingengo,
Dell'Argo Ibero tutti gli occhi abbassa
Et rompe le sue imprese e' l' suo disegno.¹⁵

Émile Picot, dans la fiche des *Français italianisants* qu'il consacre à Du Bellay,¹⁶ cite la position d'Anatole de Montaiglon qui attribue erronément à l'auteur français le célèbre sonnet de Castiglione «Superbi colli, e voi sacre ruine».¹⁷ Du Bellay imite ce sonnet de Castiglione dans le

¹⁰ Henri WEBER, *La création poétique au XVI^e siècle en France. De Maurice Scève à Agrippa D'Aubigné*, Paris, Nizet, 1994, p. 454.

¹¹ *Ibid.*

¹² Ce mot est identifié comme italianisme par le dictionnaire Littré (entrée «quatrain 2») qui cite aussi ce sonnet de Du Bellay parmi les exemples.

¹³ Cet italianisme, attesté depuis 1549, semble dériver du verbe «noliser». Voir Oscar BLOCH et Walther VON WARTBURG, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Puf "Quadrige" 2002 [1932], *ad vocem*.

¹⁴ Sur cette figure majeure à la Renaissance voir *Un prélat français de la Renaissance. Le cardinal de Lorraine, entre Reims et l'Europe*, dir. éd. J. Balsamo – T. Nicklas – B. Restif, Genève, Droz, 2015.

¹⁵ Joachim DU BELLAY, *Œuvres poétiques, VI, Discours et traductions*, édition critique publiée par H. Chamard, Paris, Droz, 1931, p. 70. Pour ce sonnet, Chamard introduit aussi dans son édition les leçons différentes mais les variantes concernent uniquement des changements de ponctuation.

¹⁶ Emile PICOT, *Les Français italianisants au XVI^e siècle*, Paris, H. Champion, 1906, I, pp. 289-294.

¹⁷ *Il Libro del Cortegiano con una scelta delle Opere minori di Baldesar Castiglione*, a cura di B. Maier, Torino, UTET, 1981, pp. 599-600. Sur les implications de ce sonnet voir Hans HONNACKER, *Echi petrarcheschi in «Superbi colli, e voi sacre ruine» di Baldassarre Castiglione*, «Italice», XV, 2012, pp. 163-179.

sonnet 7 des *Antiquités* («Sacrés coteaux, et vous saintes ruines»)¹⁸. Les lectures italiennes de Du Bellay semblent être assez vastes et diversifiées, même avant son voyage en Italie. Les reprises poétiques doivent être analysées d'un double point de vue. Au niveau formel, le pétrarquisme «intertextuel»¹⁹ dont il fait preuve dans *L'Olive* est filtré par les pétrarquistes italiens qu'il lisait peut-être dans l'anthologie *Rime diversi di molti eccellentissimi autori* (1545) de Giolito.²⁰ Au niveau connotatif, on ne peut pas éviter de citer les allusions à la spiritualité hétérodoxe surtout de Veronica Gambarà, décelées par Ernesta Caldarini et Enea Balmas et approfondies par Anna Bettoni et Rosanna Gorris.²¹

Cependant, le texte qui nous intéresse aujourd'hui n'est pas un texte poétique, au niveau formel. La *Défense et illustration de la langue française*, parue en 1549, partage le privilège du 20 mars avec *L'Olive*,²² le premier recueil de sonnets pétrarquais de la littérature française, et se pose lui aussi comme élément de nouveauté, non seulement pour la croisade contre la traduction et en faveur de l'imitation qui le caractérise. Déjà en 1908, Pierre Villey proposait dans son étude *Les sources italiennes de la Défense et illustration de la langue française*²³ un parallèle entre le traité de Du Bellay et le *Dialogo delle lingue* de Sperone Speroni, paru en 1542. En feuilletant l'étude de Villey, qui propose des extraits du texte de Du Bellay face au texte du dialogue de Speroni qu'il imite, il est difficile de rester indifférent à la convergence des mots, des tournures, des images, des exemples, des métaphores outre que des idées. Il est indéniable que Du Bellay tira de cet ouvrage une grande partie de son inspiration.

Encore en 1950, Giuseppe Toffanin décrivait le dialogue de Speroni comme «l'opera più rappresentativa del secolo» car elle faisait triompher l'humanisme vulgaire par la composition de l'opposition entre la langue et le style. D'après Toffanin, cette réussite de Speroni eut une résonance européenne et, par l'intermédiaire de Du Bellay, se posa comme base de l'humanisme linguistique français.²⁴

Sperone Speroni composa son *Dialogo delle Lingue* dans une période très dense pour l'histoire de la langue italienne, aussi bien au niveau politique que linguistique. Pendant longtemps, on a en effet considéré le débat sur la langue italienne, mieux connu comme «questione della lingua» (question de la langue), comme un débat essentiellement formel et relevant de la politique linguistique. Or, il est désormais acquis qu'il n'en était pas ainsi et que les différentes positions cachaient des intérêts économique-politiques de partage du pouvoir sur l'échiquier du territoire italien. La langue, véhicule de *consensus* et de politique culturelle, n'était qu'un élément de ce jeu. En outre,

¹⁸ Joachim DU BELLAY, *Les Regrets...*, cit., p. 32-33. Sur les *Antiquités* voir George Hugo TUCKER, *The Poet's Odyssey: Joachim Du Bellay and the Antiquitez de Rome*, Oxford, Clarendon Press, 1990 (reprint 2001).

¹⁹ Olivier MILLET, *Du Bellay et Pétrarque, autour de L'Olive*, in *Les Poètes français de la Renaissance et Pétrarque. Études recueillies et publiées par Jean Balsamo*, Genève, Droz (collection des Travaux d'Humanisme et Renaissance - Publications de la Fondation Barbier-Mueller pour l'étude de la poésie italienne de la Renaissance, n. 1), 2005, p. 254.

²⁰ L'anthologie avait été éditée par Lodovico Domenichi et Giuseppe Betussi. Voir l'édition récente par F. Tomasi et P. Zaja, San Mauro Torinese, ed. Res, 2001. Sur le rôle des anthologies, voir aussi Franco TOMASI, *Alcuni aspetti delle antologie liriche del secondo Cinquecento*, in *"I più vaghi e i più soavi fiori". Studi sulle antologie di lirica del Cinquecento*, M. Bianco et R. Strada (éd.), Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2001, pp. 77-111.

²¹ Rosanna GORRIS CAMOS, *"Le ali del pensiero": échos, résonances et intertextes pétrarquistes dans L'Olive de Du Bellay*, «Italiq», XV, 2012, pp. 73-136; Ernesta CALDARINI, *Percorsi critici*, a cura di N. Clerici Balmas, Fasano, Schena, pp. 93-146; Enea BALMAS, *La religione di Du Bellay*, in *Du Bellay. Actes du colloque international d'Angers (1989)*, par G. Cesbron, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 1990, pp. 59-74; Anna BETTONI, *Il sonetto di Veronica Gambarà sulla predestinazione in Du Bellay*, «Italiq», V, 2002, pp. 33-52.

²² Pour les rapports de ce recueil avec la littérature italienne, voir surtout l'édition d'Ernesta Caldarini (Genève, Droz, 1974).

²³ Pierre VILLEY, *Les sources italiennes de la "Défence et Illustration de la langue française" de Joachim Du Bellay*, Paris, Champion, 1969.

²⁴ «[...] e rimane a base anche dell'unamesimo volgare francese (tanto più breve del nostro!) giacchè il Du Bellay, volendo trasportarlo in patria, nella sua *Défense et illustration de la langue française*, non farà che attingerlo da lui [de Speroni]». *Il Cinquecento*, a cura di G. Toffanin, Milano, Francesco Vallardi, «Storia Letteraria d'Italia», 1950, p. 105.

la position de la France, au moment où la péninsule sortait tout juste des guerres d'Italie, ne doit pas être sous-estimée.

La famille de Speroni était liée à l'Université de Padoue et à sa tradition médicale. Fils d'un médecin, Bernardino, il était lui-même exposant de l'aristotélisme padouan,²⁵ un mouvement de pensée qui devait beaucoup à Pietro Pomponazzi,²⁶ maître de Speroni, et qui était tiraillé entre le respect absolu des principes d'Aristote et la tentative de libérer Aristote de la scolastique médiévale. Cette tendance influença beaucoup la médecine jusqu'à la fin du XVI^e siècle et entraîna, pour de nombreux médecins et adeptes, y compris Pomponazzi,²⁷ des ennuis dangereux avec l'Inquisition. Montaigne, voyageant en Italie, avoue avoir rencontré à Pise Girolamo Borro, médecin, duquel il dit dans les *Essais* qu'il était «si Aristotélicien, que le plus general de ses dogmes est: que la touche et regle de toutes imaginations solides et de toute verité c'est la conformité à la doctrine d'Aristote; que hors de là ce ne sont que chimères et inanité; qu'il a tout veu et tout dict»;²⁸ voilà une définition assez complète d'un adepte convaincu de l'aristotélisme.

À Padoue, Sperone enseignait la Philosophie, discipline qui incluait, dans le partage des disciplines dans les universités italiennes,²⁹ la médecine; en outre, il avait pris la tête de la célèbre *Accademia degli Infiammati*.³⁰ Il n'est donc pas étonnant de retrouver dans l'ensemble des *Dialogues*, publiés en 1542 chez Alde, le petit traité «Del tempo di partorire delle donne» où Sperone Speroni aborde le problème médical de la durée de la gestation³¹ pour les femmes selon un point de vue aristotélique, s'appuyant sur les autorités reconnues, à savoir Aristote, mais aussi Avicenne, Pline, Galien, Hippocrate, etc.

La raison qui détermina la composition de ce dialogue fut un fait divers de grande actualité entre 1539 et 1540, à savoir le cas de Filippo Sacco de Milan, homme très âgé et médecin célèbre grâce à ses travaux ainsi qu'aux services rendus, de manière équitable, à l'Empereur et au roi de France. Marié à une jeune veuve dans l'espoir d'avoir un héritier, il vit la jeune femme accoucher 172 jours après son mariage.³² Le cas fut soumis par Sacco aux Collèges de médecins et juristes de Padoue et de Bologne, qui devaient interpréter le chiffre de sept mois minimum prescrit par les Anciens; la réponse positive ou négative entraînait un problème de légitimité lié aussi à l'héritage. Nous retrouvons le récit de ce cas dans une lettre de Guillaume Pellicier, ambassadeur à Venise, à François Rabelais datée du 24 juillet 1540. Pellicier, comme Speroni, conclut son récit coloré de l'affaire en reconnaissant les mérites de Sacco, mérites qui pesèrent sur le jugement, positif, des membres des Collèges («[...] le sr meritte bien que les serviteurs du roy luy dient le profficiat, tout ainsi qu'il a meritté et est affectionné à sa maiesté»)³³ Speroni, déjà en ouverture de son texte, avoue: «Credo adunque (quel che io confesso di non sapere) esser cosa possibile che una fanciulla generata à di 26 d'Ottobre ne gl'anni 1539 tutta intera, et perfetta, vegna à nascere il giorno 3 dell'Aprile seguente [...]».³⁴

²⁵ Antonino POPPI, *Introduzione all'aristotelismo padovano*, Padova, Antenore, 1970 et Eugenio GARIN, *Aristotelismo veneto e scienza moderna*, Padova, Antenore, 1981.

²⁶ «Sperone Speroni», in *Trattatisti del Cinquecento*, a cura di M. Pozzi, Milano-Napoli, Ricciardi, 1978, pp. 471–850.

²⁷ Marco SGARBI, *Pietro Pomponazzi. Tra tradizione e dissenso*, Firenze, Olschki, 2010.

²⁸ Montaigne, *Les Essais*, cit., I, 26, p. 151.

²⁹ Pour une différence entre la France et les autres pays voir Laurence BROCKLISS, *Classification des sciences dans le monde universitaire et les facultés de médecine (1540-1640)*, «Nouvelle Revue du XVI^e siècle», 20/1, 2002, pp. 31-45.

³⁰ Francesco BRUNI, *Sperone Speroni e l'Accademia degli Infiammati*, «Filologia e letteratura», 13, 1967, pp. 24–71.

³¹ Le sujet de la durée de la gestation était assez courant dans l'Antiquité et Rabelais l'aborde dans le chapitre III de son *Gargantua*, où il prévoit pour son géant un temps de gestation de onze mois. Romain MENINI, *L'accouchement de Gargamelle (Gargantua, VI): Hippocrate et Galien cul par-dessus tête*, «Op. cit. Revue des littératures et des arts» [En ligne], «Agrégation Lettres 2018», n° 17, automne 2017, mis à jour le: 07/11/2017, URL: <https://revues.univ-pau.fr/opcit/270>.

³² La durée est celle indiquée par Pellicier. Speroni, dans son texte, parle de «centosessantasei giorni, et alquante hore» (f. 47v). *I Dialoghi di messer Speron Sperone*, In Vinegia, Aldus, 1542. Dorénavant *Dialoghi*.

³³ Richard COOPER, *Rabelais et l'Italie*, Genève, Droz, 1991, p. 164.

³⁴ *Dialoghi*, f. 47r.

Ce texte n'est pas un dialogue, mais Speroni l'insère dans son ouvrage qu'il appelle *Dialoghi*; c'est une des complexités de l'ouvrage qui semble avoir inspiré Du Bellay. Après l'étude d'ensemble de Jean-Louis Fournel sur les *Dialoghi* de Speroni,³⁵ tout semble avoir été dit sur un ouvrage tellement populaire qu'il circulait abondamment dans une version manuscrite bien avant la publication en 1542 par les soins de Daniele Barbaro. Ce dernier avoue, dans l'épître dédicatoire du volume à Ferrante Sanseverino, dernier Prince de Salerne,³⁶ la raison précise de son entreprise éditoriale:

Vedendo adunque ch'i detti dialoghi andavano ogni giorno più della loro natia bellezza perdendo, quanto più di mano in mano trascritti, et per tale ragione scorretti si leggevano, et quello che è peggio, da altri erano usurpati, come parto dal loro padre negletto, et rifiutato [...].³⁷

L'usurpateur évoqué par Barbaro est Alessandro Piccolomini, dont le traité de philosophie morale *De la institutione di tutta la vita* [...] (1542) présentait des points de contact plutôt évidents avec les dialogues de Speroni. Piccolomini, qui avait donné des cours sur Aristote à l'université de Padoue, avait été secrétaire, puis «prince» de l'Accademia degli Infiammati voulue par Leone Orsini, avant de céder la place à Speroni.³⁸

Dès 1540, Daniele Barbaro³⁹ partagea avec Speroni et avec d'autres intellectuels très proches de la question de la langue italienne, comme Benedetto Varchi, l'expérience de l'Accademia degli Infiammati. Cette proximité explique peut-être l'édition des *Dialoghi*, qui furent traduits en France très tôt, d'abord en 1546 de manière partielle (uniquement *De la cure familière* et *De la dignité des femmes*) et anonyme,⁴⁰ puis en 1551 par Claude Gruget, chez Vincent Sertenas.⁴¹ Gruget reprend dans son édition les deux traductions anonymes publiées à Lyon; il déclare, dans l'«Avertissement au lecteur», avoir traduit huit des dix dialogues présents dans le texte italien.⁴²

Le *Dialogo delle lingue*, composé bien avant la date de publication, eut certainement une circulation assez vaste dans une ou plusieurs versions manuscrites avant 1542. Mais c'est sûrement une copie de la première édition qui arriva en France pour la traduction de Claude Gruget. Les années 1547-48 voyaient le milieu des imprimeurs parisiens très occupés dans la publication d'ouvrages concernant la langue italienne. En 1547, Arnoul l'Angelier publia *La Bonne response a tous propos*, un recueil de proverbes et d'adages italiens avec leur traduction française attribuée à Jean Bellère;⁴³ cette œuvre eut neuf éditions à Paris de 1547 à 1604 et six éditions à Lyon de 1551 à 1589, ce qui en

³⁵ La thèse de Jean-Louis Fournel, dirigée par Adelin-Charles Fiorato et soutenue en 1989 à Paris 3, fut publiée l'année suivante: *Les dialogues de Sperone Speroni : libertés de la parole et règles de l'écriture*, Marburg, Hizeroth, 1990. Voir aussi Anne GODARD, *Le dialogue à la Renaissance*, Paris, PUF, 2001.

³⁶ Ferrante, lié à la faction impériale de Naples, passa aussi du côté de la France quelques années après cette publication et termina son existence outre-monts.

³⁷ *Dialoghi*, f. A2r.

³⁸ Voir fiche «Piccolomini, Alessandro», par Franco Tomasi, *Dizionario biografico degli Italiani*, 83 (2015).

³⁹ Voir la fiche détaillée et très intéressante «Barbaro, Daniele Matteo Alvise» par Giuseppe Alberigo, *Dizionario biografico degli Italiani*, vol. VI, 1964.

⁴⁰ *De la cure familière, avec aucuns préceptes de mariage extraictz de Plutarque. Aussi un dialogue de la dignité des femmes traduit des Dialogues de M. Speron, italien*, Lyon, Jean de Tournes, 1546. L'ouvrage fut réédité à Paris par Abel L'Angelier en 1548.

⁴¹ Sur la politique italianisante de Sertenas voir Michel SIMONIN, *Peut-on parler de politique éditoriale au XVI^e siècle? Le cas de Vincent Sertenas, libraire du Palais*, in *Le Livre dans l'Europe de la Renaissance*, Paris, Promodis, 1988, pp. 264-281.

⁴² Jean BALSAMO - Vito CASTIGLIONE MINISCHETTI – Giovanni DOTOLI, *Les traductions de l'italien en français...*, cit., pp. 378-379. Les dialogues présents dans le texte italien sont: *Dell'Amore, Della Dignità delle donne, Del tempo di partorire delle donne, Della cura familiare, Della usura, Dialogo della Discordia, Dialogo delle lingue, Dialogo della Rhetorica, Dialogo delle laudi del Cathaio ville della S. Beatrice Pia degli Obici, Dialogo intitolato Panico e Bichi*.

⁴³ *Bonne response a tous propos. Livre fort plaisant et delectable, auquel est conteu grand nombre de Proverbes et sentences ioyeuses, et de plusieurs matieres, desquelles par honnesteté on peult user en toute compaignie. Traduit de la langue Italiene et reduyt en nostre vulgaire francoys, par ordre d'Alphabet*, A Paris, par Arnoul l'Angelier tenant sa boutique au second pillier de la grand' salle du palais, 1547.

dit long sur l'attention consacrée à la langue italienne en France.⁴⁴ De même, *La Grammaire italienne* de Jean-Pierre de Mesmes⁴⁵ parut en 1548 par Gilles Corrozet à l'adresse d'Etienne Groulleau.⁴⁶ C'est ce milieu italianisant qui a probablement suggéré le traité de Speroni à Du Bellay. De Mesmes était en effet ami des auteurs de la Pléiade et l'*Epithalame* composé et publié en 1552 pour le mariage de son cousin Henri de Mesmes lui valut justement les éloges de Du Bellay.⁴⁷

Les sources de la *Grammaire* de De Mesmes, telles qu'elles ont été identifiées,⁴⁸ sont *Le Prose* de Bembo (dans leur seconde édition de 1538), les *Regole della volgar lingua* de Gianfrancesco Fortunio (1516), la *Grammatica volgare* (1536) et le *Vocabolario, grammatica et orthografia* d'Alberto Accarisi.⁴⁹ Ces ouvrages ont joué un rôle fondamental dans la question de la langue italienne et ont contribué à influencer Du Bellay dans la conception de la théorie du nouveau français qui est exposée dans la *Défense*. Nous n'avons aucune preuve de la fréquentation de Du Bellay et De Mesmes pour les années 1547-48; les preuves, comme l'ode qui accompagne l'*Epithalame*, ne sont que postérieures.⁵⁰ En 1552, par exemple, lorsque Gruget publie, après la traduction des *Dialoghi* de Speroni, celle des *Diverses Leçons* de Pierre Messie (Paris, Jean Longis), il avoue dans la dédicace à François de Raconis s'être servi des compétences (ne concernant pas l'italien cette fois) du «seigneur Jean Pierre de mesmes, qui pour les Mathematiques et points concernnant l'Astrologie [...] m'a grandement secouru» (f. A3r). Mais déjà dans la seconde préface de *L'Olive*, Du Bellay avoue que sa familiarité avec les poètes italiens lui vient de «ce que m'en a peu apprendre la communication familiere de mes amis».⁵¹

Loris Petris et Rosanna Gorris Camos ont ajouté, à ce réseau d'intérêt pour la langue italienne, un élément de sensibilité pour la promotion d'une «poésie qui soit chrétienne à tous les niveaux», comme l'affirme Daniele Speziari;⁵² la publication du *De rebus divinis carmina* de Marcantonio Flaminio par Robert Estienne à Paris en 1550 est symptomatique de cette sensibilité.

Sperone Speroni compose le *Dialogo delle lingue* dans une période où la *questione della lingua* voit la nette suprématie des *Prose* de Bembo. Ce vénitien qui avait conçu l'ouvrage très loin de la Toscane, à Ferrare, au début du XVI^e siècle, eut en premier l'intuition de la révolution culturelle qui se préparait autour de la langue. Avant d'arriver à sa version définitive de 1525, l'idée des *Prose* bénéficia des séjours de Bembo à Urbino, à Rome et dans plusieurs cours italiennes. On pourrait donc définir cet ouvrage comme un ouvrage fruit d'une consultation érudite collective. La position de l'auteur, véhiculée par le personnage de son frère Carlo Bembo, est qu'il faut utiliser non pas les

⁴⁴ Nicole BINGEN, *L'insegnamento dell'italiano nei paesi di lingua francese*, in *Italia ed Europa nella linguistica del Rinascimento: confronti e relazioni. Atti del convegno internazionale, Ferrara, Palazzo Paradiso, 20-24 marzo 1991*, a cura di Mirko Tavoni et al., Modena, Franco Cosimo Panini, 1996, vol. I, p. 423, n. 11.

⁴⁵ Sur l'activité italianisante de cet auteur, ainsi que sur son identité voir Enea BALMAS, *Jean-Pierre de Mesmes italianisant*, dans *Du Pô à la Garonne. Recherches sur les échanges culturels entre l'Italie et la France à la Renaissance*, éd. J. Cubelier de Beynac, Agen, Centre Matteo Bandello, 1990, p. 381-397.

⁴⁶ *La Grammaire italienne, composée en François. Avecq' privilege du Roy*, A Paris, Par Estienne Groulleau, demourant en la rue Neuve nostre Dame, à l'enseigne saint Ian Baptiste, 1548. Nicole BINGEN, *Le Maître italien (1510-1660), Bibliographie des ouvrages d'enseignement de la langue italienne destinés au public de langue française*, suivie d'un répertoire des ouvrages bilingues imprimés dans les pays de langue française, Bruxelles, Emile Van Balberghe, 1987, p. 175. Voir l'édition récente de Giada Mattarucco, Pescara, Libreria dell'Università, 2002.

⁴⁷ Émile PICOT, *Les Français italianisants ...*, cit., I, p. 304.

⁴⁸ Nicole BINGEN, *Sources et filiations de la Grammaire italienne de Jean-Pierre de Mesmes*, «Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance», tome XLVI, 1984, n. 3, pp. 633-638.

⁴⁹ Voir la fiche «Accarisi, Alberto» d'Alberto Asor Rosa, in *Dizionario Biografico degli italiani*, vol 1, 1960.

⁵⁰ Catherine MAGNIEN, «Nostre theologie Chrestienne est de mesme opinion»: *Jean-Pierre de Mesmes, son épithalame christianisé de Henri de Mesmes et de Jeanne Hennequin (13 juin 1552), avec commentaire, et une ode de Du Bellay*, in *Devis d'Amitié. Mélanges en l'honneur de Nicole Cauzaran*, Paris, Honoré Champion, 2002, pp. 549-565.

⁵¹ Seconde préface «Aux Lecteurs» de *L'Olive*, in Joachim DU BELLAY, *L'Olive*, texte établi avec notes et introduction par E. Caldarini, Genève, Droz, 1974, p. 44.

⁵² Daniele SPEZIARI, *La Plume et le Pinceau. Nicolas Denisot, poète et artiste de la Renaissance (1515-1559)*, Genève, Droz, 2016, p. 128. Voir aussi Loris PETRIS, *La Plume et la Tribune: Michel de l'Hospital et ses discours (1559-1562) suivi de l'édition du "De initiatione Sermo" (1559) et des "Discours de Michel de l'Hospital" (1560-1562)*, Genève, Droz, 2002 et Rosanna GORRIS, *Le ali del pensiero...*, cit.

langues les plus dignes et les plus honorées, mais sa propre langue, pourvu qu'elle ait un niveau de dignité suffisante. Dans la conception de Bembo déjà, l'influence et la similarité de la langue française à travers les positions proches du provençal ne doit pas être sous-estimée. Annibal Caro, Benedetto Varchi, Mario Equicola et Federico Fregoso, qui est l'un des protagonistes du dialogue de Bembo, prouvent que le rapprochement culturel avec la France, sur une base culturelle et linguistique, est pris en compte de manière très nette. Il ne pouvait pas en être autrement, car Bembo appartenait à une famille de l'aristocratie vénitienne qui était, pour des raisons économiques et politiques, très proche de la France.

La position française, très compliquée à cause de la rivalité entre Florence et Sienne, et aussi à cause du travail politique et militaire des *fuoriusciti*, surtout les Strozzi, se complique encore davantage en 1547 par la mort de Pierluigi Farnese et l'ouverture de la question politique concernant le duché de Parme et Plaisance.⁵³ Le manque véritable de paix politique permet l'affirmation de positions linguistiques prônant une sorte de *koïnè* toscane, un vulgaire où la langue effectivement parlée dans la terre de Pétrarque et Boccace se perfectionne grâce à l'influence stylistique et rhétorique du latin et des Anciens. Il faut en effet réfléchir à cela: le toscan proposé par Bembo est une langue artificielle, une langue littéraire et cultivée, bien loin du toscan parlé qu'on définit comme «moderne»; cet élément provoque l'étonnement des voyageurs français quand ils arrivent dans la péninsule et qu'ils découvrent que la langue parlée est complètement différente de la langue écrite. Dans les *Prose* de Bembo, un des arguments de Strozzi contre le vulgaire est justement qu'il n'y a pas une langue vulgaire en Italie, mais plusieurs. Ce que Du Bellay emprunte à Speroni, encore plus que des positions de détail, est la position militante en défense d'une langue. Depuis la *Concorde des deux langues* (1511) de Lemaire de Belges,⁵⁴ la réflexion sur la situation de l'italien et du français semble en effet destinée à poursuivre de pair.

Si nous comparons la *Défence* avec le *Dialogo* de Speroni, il est clair que des pans entiers du texte semblent être calqués sur le texte italien. Ces emprunts sont plus importants dans le premier livre (chapitre 1 «L'Origine des langues», 3 «Pourquoi la langue française n'est pas si riche que la grecque et la latine», 9 «Réponse à quelques objections», 10 «Que la langue française n'est incapable de la phisosophie, et pourquoi les anciens étaient plus savants que les hommes de notre âge» et 11 «Qu'il est impossible d'égaliser les anciens en leurs langues») que dans le second (chapitre 3 «Que le naturel n'est suffisant à celui qui en poésie veut faire œuvre digne de l'immortalité»). Comme l'a prouvé Villey, les reprises sont littérales; cependant elles ne sont pas toutes du même type. La citation de Speroni du premier chapitre renvoie à une position assez commune sur l'origine des langues à la Renaissance, une position assez partagée par les savants et que Marie-Luce Demonet n'a pas hésité à définir «mythifiante»⁵⁵. Les reprises du chapitre I, 3 et II, 3 sont surtout fondées sur des images et des comparaisons qui supportent plus la rhétorique et le style du discours que le fond des positions présentées.

Il faut sans aucun doute se concentrer sur le corpus principal des emprunts à Speroni, c'est-à-dire le corpus important des chapitres 9-11 du premier livre. Il ne faut pas oublier de regarder ces chapitres dans l'ensemble de la progression du traité de Du Bellay, car si le second livre entre dans le détail concernant la poésie qu'il entend réformer, le premier livre pose les fondements de la

⁵³ La France continue à jouer un rôle dans la question de la langue. C'est justement la chanson de Caro «Venite all'ombra de' gran Gigli d'oro», écrite par le secrétaire du cardinal Alexandre Farnèse pour se rapprocher de la France, qui provoque la réponse de Castelvetro et la célèbre querelle qui pousse Benedetto Varchi à rédiger l'*Ercolano* (1570). Salvatore LO RE, «Venite all'ombra de' gran Gigli d'oro». *Retrospectiva politica di una celebre controversia letteraria (1553-1559)*, «Giornale storico della Letteratura italiana», n. 599, 2005, pp. 362-397.

⁵⁴ Jean LEMAIRE DE BELGES, *La concorde des deux langages, et Les épîtres de l'amant vert*. Reproduction photographique avec des notes par Marcel Françon, Cambridge (Mass.), Schoenhof's, 1964 et François RIGOLOT, *Jean Lemaire de Belges: concorde ou discorde des deux langages?*, «The Journal of Medieval and Renaissance Studies», 3, 1973, pp. 165-175. Voir aussi Renée NORRELL, *L'énigme de la Concorde des deux langages*, «Revue des langues romanes», 83:1, 1978, pp. 151-155.

⁵⁵ Marie-Luce DEMONET, «Introduction» in *Les Voix du signe. Nature et origine du langage à la Renaissance (1480-1580)*, Paris, Champion, 1992.

nouvelle poétique «hors de l'histoire, en quête de principes généraux».⁵⁶ Et les chapitres en question sont l'aboutissement de ce parcours et posent les jalons d'une théorie qui s'avère novatrice par rapport aux ouvrages précédents du même genre. Mais est-ce que la défense est un «art poétique»? Voilà la question.

Dans le répertoire des réactions suscitées par la publication de cet ouvrage, dans une période de grande effervescence pour la réflexion sur la langue et le style en France⁵⁷ (*L'Art poétique* François de Sébillet en 1548, puis la *Deffence* en 1549, en 1551 la *Replique aux furieuses defenses de Louis Meigret* de Des Autels, suivies en 1555 par l'*Art poétique* de Peletier du Mans), la position «normative et réformatrice» de Du Bellay est bien celle d'une norme «à l'antique»,⁵⁸ très similaire à celle que Bembo avait proposée dans ses *Prose*. La dette envers les italiens était déjà bien connue au moment de la publication de la *Deffence*, puisque Sébillet, en 1549, dans l'avis «Aux lecteurs» de son *Iphigénie d'Euripide tournée de Grec en François* parue chez Gilles Corrozet, tout en évitant de le nommer, définit Du Bellay comme «celuy qui se vante d'avoir trouvé ce qu'il a mot à mot traduit des autres».⁵⁹

Mais venons à la nature des emprunts de Du Bellay au traité de Speroni. Déjà le fait que le texte français évite la forme dialogique est le signe de la volonté de se détacher du modèle érudit italien et du genre du dialogue, qui présente par sa structure même des opinions variées. Les cinq personnages du dialogue de Speroni se partagent l'espace du traité de manière inégale. Presque trois-quarts du dialogue voient comme protagonistes Pietro Bembo, l'inventeur de l'idée du «vulgaire érudit», Lazaro à savoir Lazzaro Bonamico, disciple de Pomponazzi, ami d'Alde Manuce, connaisseur du Grec et du Latin qu'il enseigna aussi dans plusieurs universités,⁶⁰ le Cortegiano, personnage qui incarne la position de Baldassar Castiglione par rapport à la possibilité d'une koïnè linguistique des langues parlées auprès des Cours de l'époque,⁶¹ et l'Écolier (Scholare) qui nous paraît très proche de Sperone Speroni lui-même. Cet Écolier rapporte ensuite un dialogue entre Lascaris (Giano Lascaris)⁶² et Peretto (Pietro Pomponazzi), le maître de Speroni. Cet extrait occupe un quart du dialogue et constitue une sorte de camée dans la structure de l'œuvre. En faisant un répertoire des emprunts de Du Bellay, il est étonnant de remarquer que la plupart des textes empruntés presque littéralement à Speroni appartiennent à ce dialogue rapporté par l'Écolier. Ces textes, sur lesquels nous reviendrons, sont placés par Du Bellay dans le premier livre, celui qui, d'après Monferran, relèverait d'une «rhétorique judiciaire», utilisant un langage «procédurier».⁶³

⁵⁶ Michel JOURDE, *Le mot composition vers 1550: entre lexiques techniques et langue commune*, in *Le lexique métalittéraire français (XVI^e-XVII^e siècles)*, études réunies sous la direction de M. Jourde et J.-C. Monferran, Genève, Droz, 2006, p. 41.

⁵⁷ *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, par Francis Goyet, Paris, Le livre de Poche, 1990. Voir la section consacrée à ce sujet dans l'édition de la *Défense* par Jean-Charles Monferran, Genève, Droz, 1981, pp. 363-380.

⁵⁸ Emmanuel BURON, *Comique et propriété dans la préface de l'Amoureux Repos de Guillaume des Autels*, in *Le lexique métalittéraire français*, cit., p. 78.

⁵⁹ *L'Iphigene [sic] d'Euripide poète tragique, tourné [sic] de grec en français par l'auteur de l'Art Poétique, dédié [sic] à Monsieur Jean Brinon, Seigneur de Villaines et Conseiller du Roi notre Sire en sa cour de Parlement à Paris*. Paris, Gilles Corrozet, 1549, f. *2v. Cette préface de Sébillet, représentant de la tradition des Rhétoriciens, provoque la réponse de Du Bellay dans la seconde préface de *L'Olive*.

⁶⁰ Voir la fiche «Bonamico, Lazzaro» par Rino Avesani, *Dizionario Biografico degli Italiani*, volume 11, 1969. Voir aussi Francesco PIOVAN, *Per la biografia di Lazzaro Bonamico. Ricerche sul periodo dell'insegnamento padovano (1530-1552)*, Trieste, Editrice Lint, 1988.

⁶¹ Castiglione et Trissino sont les exposants les plus importants de ce courant. Trissino arriva aussi à proposer une réforme de l'orthographe. Pour le rôle de Gian Giorgio Trissino dans la question de la langue voir *La lingua nella storia d'Italia*, a cura di L. Serianni, Roma, Società Dante Alighieri, pp. 59, 101, 154-156, 174, 255, 367, 443, 493, 517-519, 674-679.

⁶² Voir fiche «Lascaris, Giano» par Massimo Ceresa, *Dizionario Biografico degli Italiani*, volume 63, 2004.

⁶³ Joachim DU BELLAY, *La Deffence et Illustration de la Langue françoise (1549)*, et *L'Olive*, édité par E. Caldarini, J.-C. Monferran, Introduction de E. Caldarini, Annotations de E. Caldarini, Genève, Droz, 2007, p. 31. Sur les implications entre droit et littérature voir *Écrivains juristes et juristes écrivains du Moyen Âge au siècle des Lumières*, sous la direction de B. Méniel, Paris, Classiques Garnier, 2015.

Il est très important de faire la lumière sur cet excursus introduit par Speroni dans son *Dialogo* et que Du Bellay emprunte presque en entier. La succession des emprunts contenus dans les chapitres 9-11 du premier livre est assez régulière et toutes les reprises appartiennent à ce dialogue rapporté entre Peretto/Pomponazzi et Lascaris/Giano Lascaris. La seule exception est une remarque de Bembo (f. 112v dans l'original) qui figure au début du chapitre XI, et qui donne ce conseil à celui qui se sent plus à l'aise en écrivant dans sa propre langue plutôt qu'en Grec ou en Latin: qu'il «s'étudiât plutôt à se rendre immortel entre les siens, écrivant bien en son vulgaire, que mal écrivant en ces deux autres langues, être vil aux doctes pareillement, et aux indoctes» (p. 250).

Les langues classiques et les langues vulgaires ont donc un même niveau de dignité; la primauté est donnée chez Du Bellay à l'excellence du style, qui est surtout évaluée à l'écrit. Le texte italien est, à notre avis, plus complet, car il présente l'éventail des compétences linguistiques ajoutant l'oral à l'expression écrite («scrivere e parlare») et met aussi l'accent sur le fait d'être «dalle stelle inclinato» vers la langue vulgaire ou la langue latine. Cette «inclination» qui disparaît dans le texte français, débouche sur une autre qualité, le naturel de l'expression, qui joue un rôle de premier plan dans la nouvelle poétique lancée aussi par la Pléiade.

L'idée de langue naturelle et apprise naturellement revient encore dans les chapitres X et XI⁶⁴ de la *Deffence*. La position philosophique des deux orateurs de Speroni (Peretto et Lascaris) vise le concret: tous deux veulent éviter de trop se concentrer sur l'étude de langues qui ne sont plus pratiquées, pour prôner une expression plus directe et immédiate; cette position éviterait aussi la séparation entre les choses et le langage, dans une sorte d'anticipation du débat contemporain sur l'artificialité du rapport entre les mots et les choses. Certes, on ne peut pas éviter le fait que la plupart des ouvrages de référence sont encore écrits en grec et en latin. «Faut-il donc laisser l'étude des langues? Non d'autant que les arts et sciences sont pour le présent entre les mains des Grecs et Latins. Mais il se devrait faire à l'avenir qu'on pût parler de toute chose par tout le monde, et en toute langue».

La position de Pomponazzi, professeur de Philosophie, reflète la vision du monde que cette discipline divulguait dans les Universités italiennes. Dans les universités italiennes de la Renaissance (et c'est une différence importante par rapport à d'autres pays européens, dont la France), la Philosophie contient aussi bon nombre de disciplines appartenant au domaine des Savoirs. Les positions de modernité énoncées par Pomponazzi sont donc non seulement projetées vers l'avenir, comme on l'a vu, mais sont aussi totalisantes, c'est-à-dire qu'elles englobent la totalité du cosmos, remplaçant l'homme dans son élément naturel par la comparaison avec le monde animal, végétal, minéral. La poétique de Du Bellay, à l'instar de celle de Peretto/Pomponazzi, vise bien «toutes les disciplines».⁶⁵

La longue métaphore filée où le Courtisan de Speroni se lance pour défendre le vulgaire (romain, dans ce cas) contre le Latin, renvoie très clairement à ce que Richard Cooper a défini l'«anticomanie»⁶⁶ qui hantait l'Italie mais aussi la France à cette époque. Le Latin est comparé à un édifice en ruine qu'on n'arrivera jamais à reconstruire avec la même perfection et la même magnificence («Par quoi, venant à réédifier cette fabrique, vous serez bien loin de lui restituer sa première grandeur [...]»);⁶⁷ ce culte de l'Antiquité, qui s'incarnait dans la passion pour les fouilles ainsi que dans la publication de livres sur les monuments en ruine, souvent avec des planches,⁶⁸ ne pouvait pas éviter d'inclure la langue aussi.

L'Appendice II de l'étude de Pierre Villey propose un complément d'annotations à l'édition critique de la *Défense* publiée par H. Chamard à la lumière du texte de Speroni. Tout en reconnaissant que cette intégration était nécessaire, il faut admettre que le mérite de ces annotations est d'avoir étendu la réflexion à la littérature italienne (Gelli, Calcagnini, Alberti, etc.) et française (Montaigne,

⁶⁴ Joachim DU BELLAY, *La Deffence et Illustration de la Langue française*, in *Les Regrets*, cit., X, p. 245 et XI, p. 252.

⁶⁵ Joachim DU BELLAY, *La Deffence et Illustration de la Langue française*, in *Les Regrets*, cit., p. 247.

⁶⁶ Richard COOPER, *Rabelais et l'Italie*, cit., p. 26.

⁶⁷ Joachim DU BELLAY, *La Deffence et Illustration de la Langue française*, in *Les Regrets*, cit., p. 251.

⁶⁸ Pour un aperçu illustré de l'importance des livres sur les ruines de Rome encore en 1580, voir Daniela BOCCASSINI, *Ruines montaigniennes*, «Montaigne Studies», V, 1-2, 1993, 155-190.

Peletier, Postel, Le Roy, Belon, Thévet, etc.) au sens large. En effet, bien des idées que l'on retrouve chez Speroni avaient déjà été utilisées par Bembo et par d'autres savants.

Dans une étude d'influences et de sources qui reste encore à approfondir, il est important de reconnaître la dette philosophique, plus que textuelle, de Du Bellay à l'égard de la langue italienne et du débat autour de la langue qui avait lieu en Italie. Ce débat linguistique a de fortes bases politiques. En effet, l'opération de Côme I^{er} qui, en 1548 (un an après la mort du cardinal vénitien) confia à Varchi la réédition des *Prose*, fut une tentative de redonner à Florence une place sur l'échiquier politique italien et international.⁶⁹ La «lingua di Firenze» devenait un outil politique,⁷⁰ dans un contexte de pacification générale du débat sur la langue, qui était cette fois-ci promu par Florence, comme Varchi le souligne dans l'épître dédicatoire à Côme. Pour l'impression, Varchi choisit Torrentino, l'imprimeur ducal.⁷¹ Les positions de Varchi et de Bembo n'étaient pas si proches, en réalité. Elles le devinrent par nécessité politique.

C'est donc l'idée totalisante de la langue, l'idée politique de la langue, mais aussi l'idée du combat autour des positions linguistiques, qui signifient implicitement que la langue est considérée comme l'un des traits distinctifs de l'identité nationale, que Du Bellay emprunte à l'Italie. Speroni fut un avant-coureur de cette approche et l'introduction de positions novatrices, bien qu'elles soient confiées à un discours rapporté par un Écolier (donc un personnage moins important que les autres protagonistes de son *Dialogue*) le prouve. Donc, bien plus que les emprunts littéraires à Speroni, il faudrait investiguer dans la direction du sens profond des positions sur la langue, entre Italie et France, et de leur connexion avec la politique. Dans ce sens on pourrait découvrir que les positions de la *Deffence* de Du Bellay sont bien plus «italiennes» et bien plus subversives qu'on ne le pense d'ordinaire.

⁶⁹ Antonio SORELLA, *Varchi e Bembo*, in *Benedetto Varchi. 1503-1565. Atti del Convegno (Firenze, 16-17 dicembre 2003)*, a cura di V. Bramanti, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 2007, pp. 377-399.

⁷⁰ Michel PLAISANCE, *La culture et la politique à Florence de 1542 à 1551: Lasca et les 'Humidi' aux prises avec l'Académie Florentine*, in *Les écrivains et le pouvoir en Italie à l'époque de la Renaissance (deuxième série)*, études réunies par A. Rochon, Paris, 1974, p. 154.

⁷¹ Decio DECIA, *Battaglie di tipografi nel Cinquecento (I Giunti e i Torrentino)*, Florence, Tip. Galileiana, 1913.